114787 - Elle a une amie qui ne porte pas le voile et sa mère lui interdit de l'accompagner. Doit elle obéir à sa mère?

question

J'ai une amie depuis le temps du Lycée. Elle ne porte pas le voile contrairement à moi. Je l'ai conseillé de se voiler mais elle ne veut pas le faire. Nous sommes maintenant à l'université. Ma mère m'interdit de sortir avec elle et de marcher avec elle car elle porte des vêtements serrés et ne se voile pas. Ma mère me dit: si tu continues de marcher avec elle, tu vas commettre des péchés.. Est-ce juste? Je l'aime et ne peut pas me séparer d'elle. Maintenant, mes relations avec elles sont réduites à des contacts téléphoniques pour me rassurer qu'elle se porte bien. Je demande à Allah de la guider. Quelle est la solution?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il n' y a pas de problème à résoudre! Ce que votre mère dit est juste. Il faut lui obéir. Vous avez deux obligations. Une que la loi religieuse vous impose et une autre envers votre mère. Nul doute que le musulman subit l'influence de son compagnon. C'est surtout le cas quand il lui voue un amour profond. Ce sentiment le pousse à fermer les yeux sur ses actes de rébellions et ses péchés et les laisser passer. Son admiration pour son compagnon peut être telle qu'il l'imite dans sa manière de marcher. Ceci est souvent constaté. On ne peut le s'en rendre compte.

Parmi les méfaits de votre accompagnement de cette fille qui s'exhibe figure le fait de s'attirer le regard des imbéciles, des loups à visage humain qui ne manqueront pas de vous assimiler à votre amie. Son exhibitionnisme invite les jeunes à la contempler età se donner le plaisir de regarder ses beaux attributs physiques. Vous vous auriez acceptéd'accompagner une fille se trouvent dans cette situation.. Comment les loups en question vont vous regarder?

Sachez que cette compagnie se transformera en inimitié au jour de Résurrection car elle n'est pas conforme à la loi d'Allah et aux implications de son obéissance. Allah Très haut dit: Les amies, ce jour-là, seront ennemies les uns des autres; excepté les pieux. (Coran,43, 67).

Al-Qourtoubi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «la parole du Très haut: les amis seront alors renvoie au jour de la Résurrection ennemis les uns pour les autres c'est –à-dire les uns nourrirons de l'hostilité envers les autres et se maudiront réciproquement.A l'exception des pieux. Car , eux restent amis aussi bien ici bas que dans l'au-delà.» Extrait de Tafsir al-Qourtubi (16/95).

Ibn Kathir (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans son Tafsir (7/237) cela signifie que tout amitié et toute compagnie établies sans tenir compte d'Allah se transformeront en inimitié au jour de la Résurrection. Seul sera pérennisé ce qui est noué en tenant compte d'Allah le Puissant et Majestueux car il restera aussi longtemps qu'Il restera.»

Le musulman doit s'éloigner des mauvais compagnons et se choisir de bons compagnons qui lui indiquent le bien et l'aident à obéir à son Maître Très haut. On dit : dis moi qui tu accompagnes je te dis qui tu es.

Ady ibn Zayd dit:

«N'interroge personne à propos d'un homme, observe son compagnon!

Car l'individu imite son compagnon!»

Il suffit au musulman pour se prémunir contre la mauvaise compagnie de méditer cet avertissement que véhicule cette tradition prophétique: d'après Abou Moussa al-Achari (P.A.a) le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: les exemples respectifs du bon et du mauvais compagnons sont comme les cas du fabricant du musc etdu forgeron. Le premier peut soit vous vendre son parfum ou vous en transmettre l'odeur. Le second risque soit de vous bruler le corps ou les vêtements, soit de vous transmettre une mauvaise odeur. (rapporté par al-Bokhari,1995 et par Mouslim,2628).

Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «accompagner les bons

fait partie des meilleurs œuvres pies et des plus importantes causes du bonheur. Accompagner les mauvais, notamment les mécréants et ceux qui affichent leurs actes de rébellion, ce n'est pas permis. Cela fait partie des causes qui entraînent une fin malheureuse et font adopter leurs mœurs et pratiques. Le musulman doit s'efforcer à trouver de bons compagnonset se méfier d'accompagner les mauvais. Il n'est pas permisd'obéir les père et mère ni d'autres qui nous poussent à accompagner les mauvais ouà ne pas accompagner les bons, compte tenu de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : l'obéissance ne se fait que dans le bien. Et la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui): pas d'obéissance pour une créature dans la désobéissance au Créateur. Extrait de Fatawa islamiques (4/206-207).

Nous attirons l'attention de tous sur le fait que les propos de votre mère selon lesquels vous allez commettre les mêmes péchés que votre amie sont loin d'être justes. Vous n'assumerez que le péché qui découle d'une compagnie interdite, à moins que vous ne soyez contente de ce qu'elle fait, ce qui est loin d'être votre cas car vous avez dit que vous lui donnez des conseils et la rappeler (ses devoirs). Il n'est pas permis de marcher avec elle. Sa compagnie est mauvaise aussi bien pour vous-même que pour votre famille. S'y ajoute votre opposition aux ordres de votre mère. Il vous suffit de l'appeler au téléphone tout en insistant à la sermonner et à l'inviter à craindre Allah Très haut. Peut être Allah voudra-t- Il bien la guider et inscrire pour vous la récompense qui en découlera. Pour davantage d'informations utiles, nous vous renvoyons aux réponses données à la question n° 21918, à la question n° 10231, et à la question n°11266.

Allah le sait mieux.